

Le chômage baisse, en partie en raison des exclusions

EMPLOI Moins 22 % pour les jeunes

Le chômage poursuit sa décroissance en juin sur base annuelle (- 11,7 %) pour le dixième mois consécutif, rapporte jeudi l'Office national de l'emploi (Onem) dans un communiqué. Le mois dernier, 410.084 chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi ont perçu une allocation en Belgique, soit 54.286 de moins qu'en juin 2014.

Selon les chiffres provisoires de l'Onem, qui peuvent encore légèrement évoluer, le nombre de chômeurs dont le droit aux allocations d'insertion a pris fin en juin 2015, s'élève à 804. Ils étaient 18.432 en janvier, 1.168 en février et 868 en mai.

La baisse du chômage indemnisé concerne davantage les femmes (- 12,9 %). Le chômage masculin, quant à lui, baisse sur une base annuelle mais dans une moindre mesure (- 10,7 %).

Pour la première fois depuis avril 2013, le chômage recule au sein des trois grandes catégories d'âge. Le chômage des jeunes

(moins de 25 ans) diminue de 22,2 %, le chômage des 25 à 49 ans, de 14,7 % et le chômage des 50 à 64 ans, de 1,1 % (- 1.490 unités).

En juin 2015, le nombre de chômeurs complets baisse, sur une base annuelle, dans les trois Régions. La baisse est de 14,3 % en Région wallonne, de 12,4 % en Région de Bruxelles-Capitale et de 8,4 % en Région flamande. En juin 2015, on dénombrait en Région flamande, 166.325 chômeurs complets, en Région wallonne 170.711 et en Région de Bruxelles-Capitale 73.048.

A un an d'intervalle, le chômage complet de courte durée (moins d'un an) diminue de 14,3 % et celui dont la durée est comprise entre 1 et moins de 2 ans diminue également : - 15,3 %. Le chômage de très longue durée (2 ans et plus) baisse de 8,1 %.

Le ministre de l'Emploi, Kris Peeters (CD&V), s'est réjoui de cette baisse. « Elle constitue un puissant message d'espoir que nous laissons la crise derrière nous, non seulement dans les chiffres, mais également dans la réalité. Les circonstances économiques évoluent de manière favorable : très spécifiquement, nous constatons une forte baisse du chômage temporaire et du chômage des jeunes - traditionnellement fort liés à la conjoncture. »

Du côté de la CSC, on nuance la perception sur ces chiffres soulignant que « l'on peut difficilement être satisfait de savoir que 23.269 personnes sont exclues du chômage » parce qu'elles n'ont plus droit aux allocations.

(b) ■